

ÉCOLE  
SUPÉRIEURE

D'ART &  
DE DESIGN

MARSEILLE-  
MÉDITERRANÉE

CAHIER DES CHARGES / PIÈCE JOINTE N°2/3

---

## Cahier des charges Recrutement d'un(e) directeur(trice) général(e)

---

### Bref historique

Fondée en 1752, l'École académique de dessin de Marseille devient, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, « l'École de Marseille » ou « École provençale de paysage » et prend place au Palais des Arts, construit par l'architecte Henri Espérandieu, qui abrite alors la bibliothèque municipale, le conservatoire de musique et l'École des Beaux-Arts.

Dès le milieu des années soixante, le directeur François Bret et René Egger, l'architecte qui établit le plan général du campus, travaillent de concert sur le projet d'implantation de l'école sur le site de Luminy. L'ensemble du complexe architectural de l'établissement est aujourd'hui labellisé « patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle ».

L'École des Beaux-Arts – progressivement installée à partir de 1968 à Luminy dans des locaux propices à mener des pédagogues innovantes sous l'impulsion d'artistes tels que Claude Viallat, César, Tony Grand, Martial Raysse, Grau Garriga, et d'hommes de culture et d'écriture comme Marcellin Pleynet et Yves Michaud, est à même, en 1973, de proposer aux étudiants les trois départements issus de la réforme : art, environnement et communication.

En 1988, une deuxième réforme nationale de l'enseignement des écoles des Beaux-arts poursuit le mouvement d'harmonisation nationale des cursus. Trois grandes options existent dans l'école : art, design et communication. Cette dernière disparaît au début des années 2000, et l'enseignement des champs artistiques des images fixes et en mouvement, du numérique et du son est intégré à une option art ainsi élargie à l'ensemble des médiums de l'art d'aujourd'hui.

Avec le passage de l'école d'un statut municipal au statut d'Établissement Public de Coopération Culturelle en 2012, une profonde réorganisation administrative a été nécessaire, et les équipes pédagogiques, techniques et administratives ont été renforcées. De nouveaux modes de gouvernance ont été définis, qui permettent de poursuivre et d'amplifier, de manière collective, à travers des dispositifs de réflexion et de travail (commissions pédagogiques, conseil scientifique et pédagogique) les réformes pédagogiques visant à accompagner toujours mieux les étudiants vers un devenir artistique, en privilégiant notamment l'interdisciplinarité.

## Contexte

Située au sein du campus de Luminy qui accueille 14.000 personnes dont 10 000 étudiants au sein de 2 facultés, 6 grandes écoles et instituts, 32 laboratoires de recherche, 20 entreprises de haute technologie, un centre de colloque de renommée internationale, l'école dispose de 13 000 m<sup>2</sup> de locaux dans un parc de 20 hectares.

Au-delà des projets de coopération développés sur le campus sur le campus, notamment avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture voisine, ainsi qu'avec les plus grandes institutions culturelles de la Ville et la Friche de la Belle de Mai où elle vient d'ouvrir une antenne expérimentale, l'École participe activement au développement du réseau l'École(s) du Sud réunissant les 6 écoles d'art de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Monaco, est en cours d'association avec l'Université, et joue un rôle moteur au sein de la métropole.

Elle est également très active à l'international au travers des conventions qu'elle a signées avec plus de 50 établissements dans le monde ainsi que par les partenariats plus étroits qu'elle a noués notamment avec des institutions chinoises.

## Structure

L'École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée est un Établissement Public de Coopération Culturelle créé en 2011 par la Ville de Marseille et l'État, le collège des personnes publiques ayant ensuite été complété par Aix-Marseille Université. Les études y sont structurées en deux cycles dont le premier conduit au DNA et le second au DNSEP valant grade de Master.

Deux grandes options, art et design, qui privilégient une approche expérimentale et innovante, sont proposées aux 400 étudiants, associant le souci de la qualité artistique, celui de la professionnalisation dans un contexte d'évaluation révisée.

Par ailleurs, l'établissement propose un enseignement artistique et une sensibilisation artistique à 500 adhérents amateurs au sein de 5 ateliers publics répartis sur le territoire de la Ville.

Depuis la création de l'EPCC en 2011, l'établissement, sous l'impulsion de son conseil d'administration, et en étroite collaboration avec la Ville de Marseille, a fait le choix de se doter d'une organisation fonctionnelle lui donnant une large autonomie en rapport avec l'esprit de la loi.

## Missions

Le(la) Directeur(trice) général(e) pilote, fait valider et met en œuvre le projet de l'établissement dans le cadre des programmes nationaux des diplômes préparés et des orientations validées par le conseil d'administration de l'établissement.

Il/elle organise, dirige et coordonne l'action pédagogique et administrative de l'établissement, impulse les actions et garantit leur cohérence, définit des projets innovants en favorisant des partenariats, organise la communication générale de l'établissement.

Le(la) Directeur(trice) général(e) assure la direction de l'établissement.

À ce titre, il/elle assure les missions suivantes :

- Représenter l'établissement dans toutes ses composantes
- Construire et mettre en œuvre le projet artistique, pédagogique, scientifique et culturel de l'établissement et rendre compte de l'exécution de ce projet au conseil d'administration
- S'assurer de l'exécution des programmes d'enseignement et de recherche de l'établissement, délivrer les diplômes nationaux
- Assurer la direction de l'ensemble des services

- A l'autorité sur l'ensemble du personnel
- Assurer le bon fonctionnement de l'établissement, le respect des bons usages et des bonnes pratiques
- Est l'ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement
- Préparer le budget et ses décisions modificatives et en assurer l'exécution
- Établir le compte financier
- Passer tous actes, contrats et marchés, dans les conditions définies par le conseil d'administration, représenter l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile

Dans le cadre de son projet d'établissement,  
le(la) Directeur(trice) général(e) devra veiller plus particulièrement à :

- Représenter l'établissement auprès des partenaires publics fondateurs de l'établissement
- Coordonner et structurer les projets de recherche existants, développer de nouveaux projets de recherche et mettre en œuvre une organisation de cette recherche adaptée à l'établissement en troisième cycle
- Rechercher des collaborations avec les laboratoires universitaires, notamment favoriser les liens et les partenariats avec Aix Marseille Université, développer les partenariats avec des institutions, des universités, des écoles d'art et de design, dans la région, en France, en Europe et à l'étranger
- Développer des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des étudiant(e)s ainsi que de leur suivi après l'obtention de leurs diplômes, évaluer leur efficacité
- Développer un programme de formation continue à destination des professionnels impliqués dans le champ de l'art
- Élaborer une politique de communication ambitieuse et cohérente
- Animer la réflexion sur le devenir du service des pratiques « amateurs »
- Consolider la gouvernance de l'établissement dans ses multiples composantes
- Inscrire le projet de l'École d'art en regard des contraintes financières de l'établissement, diversifier les sources de financement, développer les ressources propres de l'établissement, développer les financements européens
- Rechercher et maintenir une bonne articulation entre la dimension artistique, pédagogique et scientifique d'une part, et la dimension structurelle, d'organisation fonctionnelle, d'autre part

### **Profil**

- Personnalité expérimentée issue de la création contemporaine et/ou de l'enseignement artistique supérieur
- Professionnel reconnu dans le monde des arts, de la culture et de la création
- Expérience de projets nationaux et internationaux
- Maîtrise de la langue anglaise
- Forte capacité à manager, à coordonner des équipes et des projets complexes
- Aptitude à faire travailler en réseau
- Grandes compétences relationnelles (écoute, relations humaines)
- Compétences en matière de gestion RH et de finances publiques
- Diplôme de l'enseignement supérieur ou expérience équivalente

### **Descriptif du poste**

- Déplacements fréquents dans la région PACA, en France ou à l'étranger
- Contrat de 3 ans renouvelable par période de trois ans
- Temps complet
- Emploi fonctionnel – Cadre d'emploi des administrateurs
- Siège social: Marseille

### **POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE**

Pièces du dossier de candidature (en français) en versions papier et électronique (PDF):

- Une lettre de motivation
- Un C.V avec photocopies des diplômes
- Un court texte exposant les grandes lignes du projet d'orientations pédagogiques, artistiques, culturelles et scientifiques de l'établissement

### **Dossier complet à adresser avant le 12 mai 2017:**

#### **– par courrier à:**

Madame la Présidente de l'ESADMM  
École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée  
184 avenue de Luminy – CS 70912  
13288 Marseille Cedex 9

#### **– et par mail à:**

presidente@esadmm.fr

Pour tout renseignement complémentaire

**Philippe Campos (DGA)**

pcampos@esadmm.fr

**[www.esadmm.fr](http://www.esadmm.fr)**